



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	Tiers-lieu l'Oppidum
Nom du Porteur de projet	Commune d'Argens-Minervois
Structure Juridique du Porteur de projet	Collectivité locale - commune
Nom du GAL	GAL de l'Est-Audois

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	86 141,52 €
Montant FEADER	14 360,52 €
Nom des cofinanceurs	Etat (DETR), Région Occitanie

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le tiers-lieu Oppidum est un lieu de travail partagé, à Argens-Minervois, un village au bord du canal du midi. La création du tiers-lieu dans la commune est partie du constat d'un réel besoin : pouvoir installer de manière durable des professionnels télétravaillant et travaillant sur la commune depuis plusieurs années. L'idée de créer un lieu de rencontre pour les professionnels en milieu rural est alors apparue. Suite à un appel à projet du GAL et à un accompagnement de ses équipes, la commune a, de manière concertée avec les futurs usagers, défini les besoins et modalités d'utilisation de cet espace de travail partagé. Les travaux de réhabilitation du local actuel ont été portés par la mairie, propriétaire des lieux. Aujourd'hui, l'association l'Oppidum créée rassemble des profils variés (entrepreneurs, associations, salariés...) et gère le coworking : adhésion, gestion des réservations des bureaux, mise en place d'animation diverses (bricolage, couture...), planification d'événements culturels et de 3 entreprises initiatrices du projet. Ce sont maintenant 10 entreprises qui fréquentent ce lieu.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

En 2017, l'Association Minervois Corbières Méditerranée, structure porteuse du GAL de l'Est-Audois, s'est intéressée à la question du télétravail en milieu rural. Pour connaître les bonnes pratiques associées à la création d'espaces de travail partagés, une étude a été menée, et des voyages ont permis de visiter une quinzaine de tiers lieux ruraux en France et à l'étranger. Cette étude a abouti à l'identification de critères de réussite au vu des retours d'expérience et de terrain. Pour pouvoir accompagner les porteurs de projets sur des aspects techniques et financiers, un appel à projets visant l'appui à la création de tiers-lieux en milieu rural a été lancé en 2019 par le GAL. Parmi les initiatives remontées sur le territoire, la commune d'Argens-Minervois a sollicité le GAL.

Dans la commune rurale d'Argens-Minervois, trois professionnels se partageaient un local communal d'environ 100 m², ancienne épicerie du village, comme lieu de télétravail. Un bail précaire était signé, et la mairie était en réflexion sur l'utilisation de ces locaux. L'identification d'autres structures intéressées pour avoir accès à un lieu de travail dans cette zone rurale a permis de réfléchir à un projet collectif, dans un objectif de mutualisation d'espaces, de compétences et de moyens. La plus-value du projet réside également dans la création d'un réseau local de professionnels.

Le projet est alors de créer un espace de coworking pouvant accueillir indépendants, associations ou encore petites entreprises. Après échange avec la mairie, les rôles des différents acteurs du projet ont pu être clarifiés : la commune prenait en charge la rénovation et l'aménagement du bâtiment, et une association d'usagers pour gérer et animer le futur lieu

de télétravail a été créée. Une autre salle du bâtiment accueille les activités de troisième âge de la commune, favorisant ainsi le lien intergénérationnel.

Ouvert depuis avril 2021, le tiers-lieu d'Argens-Minervois est composé d'espaces de bureaux, de salles de réunions, d'un espace de coworking pouvant accueillir 4 personnes, d'un atelier de bricolage ou encore d'un espace de convivialité. L'association compte désormais une dizaine d'adhérents et usagers permanents. Des expositions, animations et formations ont déjà pu être réalisées.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

La stratégie du GAL de l'Est-Audois a été définie sur un objectif de dynamisation de l'arrière-pays audois. L'activité économique étant principalement localisée sur le littoral ou en zones urbaines, l'enjeu est notamment de proposer des solutions innovantes d'accueil d'entreprises, associations, indépendants. C'est dans ce sens que le GAL de l'Est-Audois a souhaité travailler sur la thématique des tiers-lieux.

Le projet d'Argens-Minervois est particulièrement exemplaire sur plusieurs aspects :

- La méthode de construction du projet montre tout d'abord la volonté de la commune d'une approche ascendante : c'est le constat d'un besoin initial qui a amené la commune à réorienter la vocation du local, initialement prévu pour accueillir des prestataires de services. Des réunions publiques de travail entre les porteurs de projet et les membres du conseil municipal ont été organisées dès le démarrage du projet, et les futurs usagers identifiés ont été associés pour la définition des objectifs, du modèle économique à mettre en place, et des conditions d'accès aux locaux. C'est un exemple réussi de partenariat entre acteurs publics et privés.
- Les préconisations soulevées par le GAL pour assurer l'ensemble des facteurs de réussite identifiés ont été suivies par les porteurs de projet : des enquêtes ont notamment été réalisées pour identifier les usagers potentiels et assurer une utilisation optimale du lieu une fois les travaux réalisés.
- Un tiers-lieu mixte mêlant activités artisanales et intellectuelles dans un même espace.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.





*Association LEADER France
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*

